

tenir la politique protectionniste. Il est devenu aujourd'hui de toute première importance de proclamer ce fait à l'univers, de faire connaître à tous l'attitude de notre pays. On n'a qu'à regarder quelques-uns des pays où le tarif protecteur est élevé pour constater que dans ces pays il y a peu de chômage, que les salaires sont relativement généreux et que les marchandises ne coûtent pas cher. La république voisine en fournit la preuve. Une fois ces faits essentiels admis, on doit se rendre compte à quel point ils sont mal avisés, ceux qui préconisent le libre-échange pour un pays comme le Canada. Voyez donc les assauts résolus et répétés des prétendus libre-échangistes qui veulent faire abaisser notre tarif et faciliter ainsi l'importation d'objets de fabrication américaine, vendus à bon compte mais ouverts par des artisans à salaires élevés. Voilà qui prouve qu'on a tort de prétendre que la protection fait monter les prix. J'avoue que la chose soit possible dans certaines circonstances; mais il n'en est pas toujours ainsi. Les pays qui ont toujours maintenu un tarif protecteur jouissent aujourd'hui, presque sans exception, d'une situation où le chômage est quasi inexistant, où les salaires sont satisfaisants et où les objets manufacturés peuvent être produits en grandes quantités et à bon marché. C'est tellement vrai dans la république voisine que nous la considérons d'un œil jaloux et certains d'entre nous préconisent une réduction des droits afin de pouvoir acheter ces marchandises à bon marché, produites dans le pays le plus fortement protégé.

Ayant prétendu que la protection est la politique arrêtée du Canada, ou qu'elle devrait l'être, il est de notre devoir de faire en sorte, dans la mesure humainement possible, qu'elle soit également et justement distribuée. Il n'en a pas toujours été ainsi dans le passé, mais permettez-moi de dire que la politique du parti conservateur, telle que je la conçois, ne s'applique pas à quelques individus ou à quelques intérêts particuliers, mais au Canada en général, et nous devrions discuter cette question de ce point de vue seulement.

Pourquoi adopterions-nous une politique de protection, en somme? Permettez-moi de rappeler aux honorables députés ce fait bien connu, que tous les systèmes et formes de gouvernement comportent certaines dépenses nécessaires. Nous payons certains impôts municipaux, des taxes scolaires, les impôts provinciaux directs et indirects et les impôts fédéraux. C'est là notre part des dépenses du Gouvernement, des frais généraux nécessaires pour la régie des affaires de ce Dominion. L'homme qui vient au Canada et place ses

capitaux dans une entreprise ou une industrie canadienne, une exploitation agricole, une fabrique ou une mine, assume sa part des frais généraux et paye sans se plaindre sa part des dépenses du pays. En retour, il reçoit, ou devrait recevoir, le privilège d'alimenter le marché local. Le producteur de denrées similaires dans un autre pays qui réussit à s'assurer une partie de notre marché ne paye rien en impôts; ce marché lui est offert gratuitement. Je dis sans hésitation que la protection moyenne que le Canada devrait adopter, la protection minimum qui permettra au pays de prospérer, doit être suffisamment élevée pour permettre à nos ouvriers et à nos producteurs de payer ces impôts. A cette condition seule, il sera sur le même pied que son concurrent étranger.

On a calculé que la somme totale des frais généraux, y compris toutes les formes de gouvernement, est d'environ 17 p. 100 de notre production; conséquemment, la protection minimum que devrait adopter le Canada devrait atteindre une moyenne de 17 p. 100. De fait, nous ne dépassons pas cette moyenne aujourd'hui. Lorsque l'on étudie cette question de ce point de vue, nous voyons que, depuis des années, les gouvernements conservateurs et libéraux, quels que soient leurs politiques ou principes, une fois chargés des responsabilités de l'administration, ont maintenu la protection à peu près à ce niveau. Cela explique pourquoi le gouvernement Laurier-Fielding, élu surtout sur une politique de libre-échange, non seulement a maintenu ce niveau, mais en certains cas l'a élevé; pendant cette période, la moyenne fut donc aussi élevée, sinon plus élevée, que sous le régime de sir John Macdonald.

J'oserais dire que si le parti progressiste, ou mes amis de la Saskatchewan qui prétendent croire aux vertus du libre-échange, se trouvaient en face des responsabilités de l'administration, au courant de tous les faits, ils n'auraient pas le courage de réduire le tarif beaucoup au-dessous du niveau actuel. Comme je l'ai déjà dit, il se trouve peut-être des cas où le tarif est trop élevé, mais il s'en trouve beaucoup d'autres, et ces derniers couvrent surtout les produits agricoles, où le niveau est trop bas. On devrait, je crois, accorder une certaine mesure de protection à chaque industrie et à chaque produit du pays. Jusqu'à ce que nous soyons convaincus que la protection est nécessaire, certains auront probablement à subir d'abord une conversion, et jusqu'à ce que nous ayons annoncé à l'univers que la protection est la politique arrêtée de ce pays, le Canada n'atteindra jamais la prospérité et le développement auxquels il a droit.

[M. Stansell.]